



AFsCHRIFT TAX & LEGAL

We assist, We defend, We innovate

Les services reçus des autorités publiques justifient-ils le coût des impôts ?

Par Typhanie AFsCHRIFT

Professeure ordinaire à l'Université Libre de Bruxelles
Présidente de l'Executive Master en Gestion Fiscale (Solvay Brussels School of Economics and Management)
Avocate aux Barreaux de Bruxelles, Anvers, Fribourg et Madrid, inscrite aux Barreaux de Genève et de Luxembourg

AFsCHRIFT TAX & LEGAL

Brussels – Antwerp – Luxembourg – Geneva – Fribourg – Lausanne – Madrid – Hong Kong
www.afschrift.com



I. Introduction : une question à plusieurs sens

- 1) Les autorités rendent des « *services* » ... de nature très différente (débat sur l'ampleur des « *services* » rendus par l'Etat)



2) Quelle « *justification* » cherche-t-on ?

- Philosophique : ces services sont-ils une « *justification* » des impôts
- Economique : les citoyens « *en ont-ils pour leur argent* » ?



II. La raison d'être des impôts : justification philosophique

a) Origine

- C'est toujours un acte de violence : on rançonne contre une « *protection* »
- Evolution (positive) : petit à petit on crée des barèmes, d'où une sécurité juridique

Moyen politique d'acquisition des richesses >< moyen économique (autorité vs. Liberté)



b) Justifications successives

1. Les Rois (le Pouvoir) sont les envoyés de Dieu = la soumission obligatoire aux puissants (« *denier de César* » : Saint-Paul et l'Épître aux Romains, insoumission, Luther, tout pouvoir vient de Dieu).

« *Tout pouvoir* », y compris celui de taxer.



2. La souveraineté

- Renaissance : apparition des Etats de type moderne
- Souveraineté : puissance absolue et perpétuelle (Jean Bodin 1576)
- Thomas Hobbes : (1651) : la notion de Léviathan et le contrat social (abandon de tous les droits au Souverain, y compris la propriété : d'où légitimation des impôts)



3. La solidarité

Implique plus que la rémunération des « *services* ».

Justifie aussi les « *transferts* » réalisés par voie de contrainte de certains vers d'autres.

- Idée chrétienne de la « *destination universelle des biens* »
Querelle de textes saints; puis « théorie du superflu »;
« aime ton prochain comme toi-même ...)
Nietzsche et l'égalitarisme chrétien.



- Solidarisme et doctrine sociale-démocrate

Léon Bourgeois : la solidarité à la place de la charité; notion de prévoyance sociale collective.

Cf. Théorie de la Justice de John Rawls : différences acceptables seulement si leur existence bénéficie aux plus pauvres. Correction des « *inégalités* » par l'impôt.



Notre système actuel a pour caractéristique :

« *Big Government, High Taxes* ».

Union Européenne : économie sociale de marché.

Critiques de Merkel, qui ... continue à l'appliquer.



4. L'utilitarisme

Idée qu'un dirigeant voit mieux l'utilité des mesures, y compris si c'est un despote (Frédéric II, Joseph II, ...).

Recherche du « *plus grand bonheur pour le plus grand nombre* » : il faut des impôts pour attribuer les ressources à ceux pour qui elles sont les plus « *utiles* » (cf. Jeremy Bentham).



Théorie de l'utilité marginale (les riches profitent moins de l'excédent) et réponse d'Antony de Jasay (comparaisons interpersonnelles et individualité).



5. Retour aux sources : autorité et « *vae victis* » (malheur aux vaincus)

- Maintien d'un système fiscal autoritaire.
- Volonté de tout gouvernement d'agrandir sa sphère ... et ses recettes (Tocqueville).
- Contributeurs nets et bénéficiaires nets : l'intégration des « *perdants* » par un système confus (cf. « *le pain et les jeux* »).



Evolution systématique de ce système vers « *plus d'Etat, plus d'impôt* » :

- Volonté de tout contrôler par les autorités.
- Effet addictif de la redistribution.
- Tyrannie de la majorité.
- Faibles relais de l'idéologie libérale dans les partis (cf. « *pas moins d'Etat, mieux d'Etat* » ...).



III. Nos impôts sont-ils justifiés économiquement ?

A. L'Etat coûte très cher

a) Le coût de l'Etat dans la Belgique d'aujourd'hui

Coût impressionnant correspondant au poids énorme de l'Etat dans l'économie et la vie des gens.

Importance de plus en plus significative des « *transferts* » par rapport aux « *services* ». D'où le problème : est-il normal qu'une part de plus en plus importante des revenus de chacun soit décidée par l'autorité politique et non par l'exercice de la liberté individuelle ?



IV. Situation budgétaire actuelle

Dans le budget 2023,

- Les dépenses de l'Etat fédéral représentent 277,2 Md € (un an avant : 264,2 Md €)

Soit 52 % du PIB.

- Les recettes représentent 240,6 Md € (soit env. 46 % du PIB)

D'où un déficit de 33,6 Md € ou 5,9 % du PIB.



Concrètement :

- Sur 2 € que chaque Belge gagne, l'Etat en prend presque 1€.
- Et encore, c'est en continuant à s'endetter (dette publique croissante).

Attention aux dépenses :

« *Les dépenses publiques font preuve d'une énorme inertie. Chaque dépense nouvelle suscite la formation de réseaux d'intérêts dont la seule motivation est de conserver le pactole qui leur est versé. Il est donc très difficile de les réduire* » (Milton Friedman).

AFSCHRIFT TAX & LEGAL

Brussels – Antwerp – Luxembourg – Geneva – Fribourg – Lausanne – Madrid – Hong Kong

www.afschrift.com



Autre approche : revenus du travail

« Coin fiscal », calculé par l'OCDE : la part du salaire qui est accaparée par l'Etat :

Comparaison internationale*

Belgique : 52 % (record mondial)

Allemagne : 47 %

France : 46 %

Luxembourg : 40 %

Pays-Bas : 36 %

Moyenne OCDE : 35 %

Irlande : 35 %

USA : 30 %

Suisse : 23 %

* Par un salarié célibataire moyen



Différence énorme :

- Avec la moyenne : 52 % vs 35 %.
- Avec les pays voisins : entre 36 et 47 %.

Question : cette différence s'explique-t-elle par un meilleur « *return* » ?

L'Etat nous donne-t-il vraiment tellement plus ???



Affectation – Postes essentiels

- Pensions : 55 Md € (en augmentation)
- Soins de santé : 43,3 Md € (en augmentation)
- Enseignement : 31,6 Md €
- Administration générale : 26 Md €
- Dette publique : 24 Md €



Pensions

- La majorité des pensionnés perçoit moins de 2.000 € par mois.
- La moyenne de la pension légale est de 2.045 €.



- Moyenne du « *taux de remplacement* » : la pension représente en moyenne 46 % du dernier salaire (moyenne européenne : 71 %, Croatie : 129 %; France : 60,5 %, Royaume-Uni : 29 %).

Conclusion : on paie cher, on reçoit peu.

Utilité des pensions complémentaires (par capitalisation).



Enseignement

Classement internationaux de la mesure des acquis des élèves:

La Belgique oscille entre les 15^{ème} et 25^{ème} places (médiocre);
l'enseignement néerlandophone devance assez nettement le francophone.

Là encore : on paie cher, on reçoit peu.



V. Le problème budgétaire en 2025 et après

- Trou budgétaire colossal : 5,9 % du PIB.
- Pour le combler, 2 solutions :
 - réduire les dépenses
 - augmenter les recettes.



Solution naturelle : réduire les dépenses (vu le niveau de taxation existant).

Mais les dépenses les plus importantes risquent d'augmenter à politique égale.



- Pensions : coût énorme pour des pensions basses, réforme non-réalisée, vieillissement de la population
- Soins de santé : vieillissement, revendications salariales
- Enseignement : coût élevé pour qualité médiocre, exigences syndicales.



D'où des questions :

- Où trouver une volonté politique de réduire fortement les dépenses dans ce contexte ?

(personne n'ose parler de la sécurité sociale).

- Si on veut (encore) augmenter les impôts, que fera-t-on ?

Si cela arrive, cela portera sur ceux qui sont le plus « *politiquement faibles* » (ceux qui auront le moins de relais au pouvoir : épargnants, PME, propriétaires, cadres, ...).



Les risques dans ce contexte

- Taxation encore plus lourde de la fortune et de ses revenus
- Relèvement tranche IPP la plus élevée
- Taxe sur plus-values.

Mais ces questions sont une source probable de tensions communautaires.



CONCLUSION

AFSCHRIFT TAX & LEGAL

Brussels – Antwerp – Luxembourg – Geneva – Fribourg – Lausanne – Madrid – Hong Kong

www.afschrift.com